



## Menace de licenciement avant début du congé paternité

Par **Manonnnnnnn**, le **15/09/2022** à **13:55**

Bonjour,

Est-ce qu'un employeur a le droit de mettre fin de manière anticipée et sans motif valable au CDD d'un salarié, après avoir reçu la demande de congé paternité du salarié par LRAR (envoyé en respectant le délai de 1 mois de prévenance d'avant la date présumée de la naissance de son enfant) ?

Comment le salarié peut-il se protéger d'une pareille situation ?

Quels seraient les conséquences si l'employeur mettait ses menaces à exécution (une demande de rupture conventionnelle a été exigée à l'oral par l'employeur au salarié qui a refusé) ?

Merci de vos conseils.